

**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE DRUMMOND
MUNICIPALITÉ DE SAINT-MAJORIQUE-DE-GRANTHAM**

**PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du conseil municipal,
tenue le 7 juillet 2015, à 19h30, à la salle municipale**

Monsieur le maire, Robert Boucher, préside cette séance et les conseillers(ères) suivants(es) sont présents(es) :

Siège # 1	Mme Line Fréchette	Siège # 4	M. Joël Jutras
Siège # 2	M. Jocelyn Brière	Siège # 5	Mme Nancy Letendre
Siège # 3	M. Sylvain Marcoux	Siège # 6	M. Marcel Sinclair

Mme Hélène Ruel, directrice générale / secrétaire-trésorière agit à titre de secrétaire d'assemblée à cette séance.

(2015-07-1466)

1. Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par la conseillère, Mme Line Fréchette, appuyé par le conseiller, M. Marcel Sinclair, et résolu d'adopter l'ordre du jour de la présente séance tel que présenté et rédigé en ajoutant le point suivant et en laissant l'item *Varia* ouvert à d'éventuels ajouts.

21. a) Point d'information : Nouveau site Web de la municipalité

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

Ordre du jour:

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 1^{er} juin 2015
3. Dépôt du certificat relatif au déroulement de la procédure d'enregistrement des personnes habiles à voter sur le règlement numéro 492-15
4. Dépôt du procès-verbal de correction pour la séance ordinaire du 6 avril 2015 pour la résolution numéro 2015-04-1403
5. Dépôt des rapports :
 - Dépôt du rapport de l'inspecteur en urbanisme au 30 juin 2015
 - Dépôt du rapport de l'inspecteur en voirie au 30 juin 2015
 - Dépôt du rapport du Service de sécurité incendie au 30 juin 2015
 - Rapport sur les constats d'infraction au 30 juin 2015
6. Suivi au procès-verbal
 - Résultat des tests de Trihalométhane pour le mois de juin 2015 : **116,24** sur 80, test pris au 1967, rue Marie-Ève et **104,33** sur 80, test pris au 1966, boulevard St-Joseph Ouest (En juin 2014, **65,10** sur 80)
 - Compte-rendu du déroulement de la Fête de la St-Jean
7. MRC de Drummond : Inscriptions au Tournoi de golf 2015
8. Vacances annuelles du bureau municipal
9. Offre d'achat pour l'immeuble situé au 755, chemin du Sanctuaire pour y aménager le nouveau garage municipal
10. Abandonner le projet ou décréter la tenue d'un scrutin référendaire concernant le règlement numéro 492-15
11. Avis de motion : Projet de règlement numéro 493-15 en amendement au règlement de zonage 382-05 concernant le retrait de l'usage *h1* dans la zone P1

12. Adoption : Premier projet de règlement numéro 493-15 en amendement au règlement de zonage 382-05 concernant le retrait de l'usage *h1* dans la zone P1
13. Adoption : Règlement numéro 491-15 en amendement au règlement de zonage en vigueur concernant l'ajout d'un usage spécifique dans la zone C2
14. Ministère des Transports du Québec : Demande de subvention sur le Programme *Volet souple* du Transport adapté pour 2015
15. Embauche de M. Félix Boucher, un nouvel apprenti pompier pour le Service de sécurité incendie
16. Achat d'une génératrice pour les services municipaux au montant de 517,35 \$ taxes incluses
17. Changement des serrures incluant les clés pour le centre sportif, le cabanon de la zamboni et pour le garage situé au parc du Sanctuaire, au montant total de 708,50 \$ taxes incluses
18. Travaux de nettoyage sur le fossé de chemin situé au 677, rue Carmelle
19. Inauguration du nouveau parc public en mémoire de M. Jean-Yves Joyal et dépôt officiel à la Commission de la Toponymie
20. Adoption des comptes à payer
21. Varia
22. Correspondance :
 - Ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du Territoire : Dépôt d'un montant de 4 174 \$ pour une compensation tenant lieu de taxes
 - Ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du Territoire : Projet refusé sur le Programme d'infrastructures Québec-Municipalités (PIQM) pour l'agrandissement des bureaux municipaux
 - Hydro-Québec : Réception d'une subvention au montant de 5 543,34 \$ pour l'installation de luminaires routiers au DEL sur le *Programme de soutien aux projets d'efficacité énergétique*
 - CPTAQ : Orientation préliminaire pour le lot 4 433 082 situé sur le boulevard St-Joseph Ouest – refusée
 - CPTAQ : Orientation préliminaire pour le lot 4 435 227 situé sur le chemin du Golf – acceptée
23. Période de questions
24. Levée de l'assemblée

L'ordre du jour a été remis à chacun des membres du conseil et aux personnes présentes dans la salle.

(2015-07-1467)

2. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 1^{er} juin 2015

Il est proposé par le conseiller, M. Sylvain Marcoux, appuyé par le conseiller, M. Marcel Sinclair, et résolu d'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du 1^{er} juin 2015 tel que présenté et rédigé avec dispense de lecture.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

(2015-07-1468)

3. Dépôt du certificat relatif au déroulement de la procédure d'enregistrement des personnes habiles à voter sur le règlement numéro 492-15

La directrice générale, Mme Hélène Ruel, dépose à cette séance le certificat relatif au déroulement de la procédure d'enregistrement des personnes habiles à voter sur le règlement numéro 492-15 décrétant des travaux d'asphaltage sur les rues Lyne, Diane, Marie-Ève et une partie de la rue Lecavalier et autorisant un emprunt pour en acquitter une partie du coût. Sur 78 personnes habiles à voter, 20 se sont présentées pour signer le registre demandant la tenue d'un scrutin référendaire.

(2015-07-1469)

4. Dépôt du procès-verbal de correction pour la séance ordinaire du 6 avril 2015 pour la résolution numéro 2015-04-1403

La directrice générale, Mme Hélène Ruel, dépose à cette séance le procès-verbal de correction pour la résolution numéro 2015-04-1403 et qui doit se lire comme suit :

***Procès-verbal de correction
pour la séance ordinaire du 6 avril 2015
déposé à la séance du 7 juillet 2015***

En vertu de l'article 202.1 du Code municipal du Québec, la directrice générale est autorisée à modifier un procès-verbal, une résolution, une ordonnance ou un autre acte du conseil pour y corriger une erreur qui apparaît de façon évidente à la simple lecture du document soumis à l'appui de la décision prise.

Correction apportée à la résolution portant le numéro 2015-04-1403 :

(2015-04-1402) 31. Comité organisateur de la course Des chênes-toi! demande l'autorisation d'utiliser les sentiers du parc du Sanctuaire pour une course, les 24 et 25 octobre 2015

Attendu que le comité organisateur de la course Des Chênes-toi demande l'autorisation à la municipalité d'organiser une course dans les sentiers du parc du Sanctuaire, les 24 et 25 octobre 2015;

Attendu que le défi proposé est une course en sentier de deux étapes faits par une équipe de cinq coureurs ou individuellement, sur une distance de quatre kilomètres, le vendredi en soirée et de huit kilomètres le samedi matin, le tout dans une ambiance festive;

Attendu la discussion des membres du conseil à ce sujet;

En conséquence, il est proposé par le conseiller, M. Joël Jutras, appuyé par le conseiller, M. Sylvain Marcoux, et résolu d'autoriser le comité organisateur de la course Des Chênes-toi d'organiser une course dans les sentiers du parc du Sanctuaire, les 23 et 24 octobre 2015. La municipalité informera son courtier d'assurances de cet événement.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

EN FOI DE QUOI, j'ai donné à Saint-Majorique-de-Grantham, ce 7^{ième} jour du mois de juillet de l'année deux mille quinze (2015).

Hélène Ruel, secrétaire-trésorière

5. Dépôt des rapports

Les rapports suivants sont déposés et/ou présentés à cette séance du conseil :

- Rapport de l'inspecteur en urbanisme au 30 juin 2015
- Rapport de l'inspecteur en voirie au 30 juin 2015
- Rapport du Service de sécurité incendie au 30 juin 2015
- Rapport des constats d'infraction au 30 juin 2015

6. Suivi au procès-verbal

Résultat des tests de Trihalométhane pour le mois de juin 2015

Le maire, M. Robert Boucher, informe les personnes présentes que les résultats des tests pour les trihalométhanes, pour le mois de juin 2015, sont de **116,24** sur 80. Ce test a été pris au 1967, rue Marie-Ève. Le test pris au 1966, boulevard St-Joseph Ouest est de **104,33** sur 80 (En juin 2014, **65,10** sur 80).

Compte-rendu du déroulement de la Fête de la St-Jean

La conseillère, Mme Nancy Letendre, donne un compte-rendu des activités qui se sont déroulées durant la Fête de la St-Jean, le 23 juin 2015. La fête a été un succès malgré la pluie au début des activités. Mme Letendre fait mention des dépenses, ainsi que des revenus générés par la vente de barbe à papa et popcorn. Les membres du conseil sont d'accord pour que ces revenus soient remis à la Ligue de balle des jeunes. Le rapport d'activités et financier fourni à la Société St-Jean-Baptiste est déposé à cette séance.

(2015-07-1470)

7. MRC de Drummond : Inscriptions au Tournoi de golf 2015

Attendu que la MRC de Drummond tient son Tournoi de golf annuel, à Saint-Majorique-de-Grantham, le 20 août 2015, au club de golf Le Drummond;

Attendu que tous les profits iront au programme des *P'tites boîtes à lunch* de la Tablee populaire;

Attendu la discussion des membres du conseil à ce sujet;

En conséquence, il est proposé par le conseiller, M. Joël Jutras, appuyé par la conseillère, Mme Line Fréchette, et résolu d'autoriser les inscriptions suivantes au tournoi de golf de la MRC de Drummond :

Le conseiller, M. Jocelyn Brière, pour le tournoi et le souper
L'inspecteur en urbanisme, M. Marc-Olivier Lapointe, pour le tournoi et le souper
Les conseillères, Mesdames Nancy Letendre et Line Fréchette, pour le souper
Le conseiller, M. Joël Jutras, pour le souper
Le maire, M. Robert Boucher, pour le souper

Ces inscriptions représentent un montant total de 400 \$.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

(2015-07-1471)

8. Vacances annuelles du bureau municipal

Attendu que la municipalité désire permettre une période de vacances à son personnel durant la saison estivale;

En conséquence, il est proposé par la conseillère, Mme Nancy Letendre, appuyé par le conseiller, M. Joël Jutras, et résolu d'autoriser la fermeture du bureau municipal du 19 juillet au 2 août 2014 inclusivement.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

(2015-07-1472)

9. Offre d'achat pour l'immeuble situé au 755, chemin du Sanctuaire pour y aménager le nouveau garage municipal

Ce point est reporté à une prochaine séance du conseil.

(2015-07-1473)

10. Abandonner le projet ou décréter la tenue d'un scrutin référendaire concernant le règlement numéro 492-15

Dans ce dossier, des faits nouveaux survenus n'ont pu être transmis aux membres du conseil. Donc, ce point est reporté à une prochaine séance du conseil.

(2015-07-1474)

11. Avis de motion : Règlement numéro 493-15

Avis de motion est donné par le conseiller, M. Sylvain Marcoux, qu'à une prochaine séance du conseil, sera présenté pour adoption le Règlement numéro 493-15 *en amendement au règlement de zonage en vigueur concernant le retrait de l'usage unifamilial dans la zone P1*. Une copie du projet de règlement a été remise à tous les membres du conseil dans le délai prescrit. Une copie est disponible pour les personnes présentes dans la salle.

(2015-07-1475)

12. Adoption : Premier projet de règlement numéro 493-15

**en amendement au règlement de zonage en vigueur
concernant le retrait de l'usage unifamilial dans la zone P1**

ATTENDU QUE en vertu de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*, la municipalité peut modifier son règlement de zonage;

ATTENDU QUE la municipalité désire prohiber l'usage habitation unifamiliale dans la zone P1 qui comprend notamment une église, l'hôtel de ville et une école;

ATTENDU QU'un avis de motion du présent règlement a été dûment donné par le conseiller, M. Sylvain Marcoux, lors de la séance du conseil du 7 juillet 2015;

Attendu qu'une copie du présent règlement a été transmise aux membres du Conseil présents au plus tard deux (2) jours juridiques avant la séance à laquelle le présent règlement doit être adopté et que tous les membres du Conseil présents déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture, conformément à l'article 445 du *Code municipal du Québec*;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller, M. Marcel Sinclair, appuyé par le conseiller, M. Jocelyn Brière, et résolu à l'unanimité des membres présents du conseil d'adopter le **premier projet** de règlement numéro **493-15** modifiant le règlement de zonage numéro 382-05 et qu'il y soit statué et décrété ce qui suit:

Article 1

Le préambule fait partie intégrante du présent règlement;

Article 2

À l'annexe B du règlement de zonage numéro 382-05 de la municipalité de St-Majorique-de-Grantham, concernant la grille des usages et normes, une modification est apportée comme suit :

- a) *Dans la grille des usages et normes d'implantation correspondante à la zone P1, il est supprimé toute la 1^{re} colonne prohibant ainsi l'usage habitation unifamiliale (h1) dans cette zone et supprimant également tous les éléments liés à cet usage (normes d'implantation, dimensions minimales du bâtiment principal, dimensions minimales des terrains et normes spéciales);*

Article 3

Le présent amendement entre en vigueur conformément à la loi.

Robert Boucher, maire

Hélène Ruel, secrétaire-trésorière

(2015-07-1476)

13. Règlement numéro 491-15

**en amendement au règlement de zonage numéro 382-05
concernant l'ajout d'un usage spécifique dans la zone C2**

ATTENDU QUE en vertu de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*, la municipalité peut modifier son règlement de zonage;

ATTENDU QUE la municipalité désire permettre l'usage spécifique équipements et de vente de gros et au détail d'équipements et de machinerie commerciales et industrielles;

ATTENDU QU'un avis de motion du présent règlement a été dûment donné par la conseillère, Mme Line Fréchette, lors de la séance du conseil du 1^{er} juin 2015;

Attendu qu'une copie du présent règlement a été transmise aux membres du Conseil présents au plus tard deux (2) jours juridiques avant la séance à laquelle le présent règlement doit être adopté et que tous les membres du Conseil présents déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture, conformément à l'article 445 du *Code municipal du Québec*;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère, Mme Nancy Letendre, appuyé par le conseiller, M. Joël Jutras, et résolu à l'unanimité des membres présents du conseil d'adopter le règlement numéro **491-15** modifiant le règlement de zonage numéro 382-05 et qu'il y soit statué et décrété ce qui suit:

Article 1

Le préambule fait partie intégrante du présent règlement;

Article 2

À l'annexe B du règlement de zonage numéro 382-05 de la municipalité de St-Majorique-de-Grantham, concernant la grille des usages et normes, une modification est apportée comme suit :

b) Dans la grille des usages et normes d'implantation correspondante à la zone C2, il est ajouté dans la colonne 5, des informations et des notes dans les cases correspondantes aux lignes pertinentes comme montrées dans l'annexe, ci-jointe pour faire partie intégrante du présent règlement;

Article 3

Le présent amendement entre en vigueur conformément à la loi.

Robert Boucher, maire

Hélène Ruel, secrétaire-trésorière

(2015-07-1477)

14. Ministère des Transports du Québec : Demande de subvention sur le Programme Volet souple du Transport adapté pour 2015

Attendu que le ministère des Transports du Québec offre une subvention sur le Programme *Volet souple* en 2015 aux municipalités non desservies par le transport adapté;

Attendu la discussion des membres du conseil à ce sujet;

En conséquence, il est proposé par la conseillère, Mme Line Fréchette, appuyé par le conseiller, M. Jocelyn Brière, et résolu de déposer une demande de subvention au montant de 975 \$, auprès du ministère des Transports du Québec sur le Programme *Volet souple* pour l'année 2015.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

(2015-07-1478)

15. Embauche de M. Félix Boucher, un nouvel apprenti pompier pour le Service de sécurité incendie

Attendu que la municipalité désire procéder à l'embauche d'un nouvel apprenti pompier pour le Service de sécurité incendie de Saint-Majorique-de-Grantham;

Attendu la discussion des membres du conseil à ce sujet;

En conséquence, il est proposé par le conseiller, M. Jocelyn Brière, appuyé par le conseiller, M. Marcel Sinclair, et résolu de procéder à l'embauche de M. Félix Boucher au poste d'apprenti pompier pour le Service de sécurité incendie. M. Boucher pourra suivre une formation *Pompier 1 Section 1* seulement après une année d'apprentissage.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

(2015-07-1479)

16. Achat d'une génératrice pour les services municipaux au montant de 517,35 \$ taxes incluses

Attendu que la municipalité doit se procurer une génératrice pour les services en voirie et autres;

Attendu la discussion des membres du conseil à ce sujet;

En conséquence, il est proposé par le conseiller, M. Marcel Sinclair, appuyé par le conseiller, M. Sylvain Marcoux, et résolu de procéder à l'achat d'une génératrice de marque King Canada 4 200 Watts, au montant de 517,35 \$ taxes incluses.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

(2015-07-1480)

17. Changement des serrures incluant les clés pour le centre sportif, le cabanon de la zamboni et pour le garage situé au parc du Sanctuaire, au montant total de 708,50 \$ taxes incluses

Attendu que la municipalité tient à rehausser la sécurité et contrôler l'accès aux bâtiments et limiter le nombre de clés en circulation;

Attendu que la municipalité a demandé une soumission, de gré à gré, à la compagnie Serrurier Déziel;

Attendu la discussion des membres du conseil à ce sujet;

En conséquence, il est proposé par le conseiller, M. Marcel Sinclair, appuyé par la conseillère, Mme Line Fréchette, et résolu d'autoriser l'achat auprès de la compagnie Serrurier Déziel, au montant total de 708,50 \$ taxes incluses, pour de nouvelles serrures avec clés codées pour le centre sportif, le cabanon de la zamboni et le garage au parc du Sanctuaire. Un dépôt de 20 \$ sera exigé à chaque personne pour l'obtention d'une clé et un registre sera maintenu pour contrôler le nombre de clés en circulation.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

(2015-07-1481)

18. Travaux de nettoyage sur le fossé de chemin situé au 677, rue Carmelle

Attendu que la municipalité doit effectuer des travaux de nettoyage sur le fossé de chemin situé au 677, rue Carmelle afin de permettre l'écoulement des eaux pluviales;

Attendu la discussion des membres du conseil à ce sujet;

En conséquence, il est proposé par le conseiller, M. Marcel Sinclair, appuyé par le conseiller, M. Jocelyn Brière, et résolu d'autoriser les travaux de nettoyage du fossé de chemin situé au 677, rue Carmelle. Un montant budgétaire est prévu en 2015 pour ces travaux de creusage et de nettoyage.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

(2015-07-1482)

19. Inauguration du nouveau parc public en mémoire de M. Jean-Yves Joyal et dépôt officiel à la Commission de la Toponymie

Attendu que les membres du conseil désire inaugurer le nouveau parc public en mémoire de M. Jean-Yves Joyal, promoteur de plusieurs terrains situés dans le nouveau développement domiciliaire;

Attendu que la municipalité doit déposer officiellement la nomination du nouveau parc public à la Commission de Toponymie;

Attendu la discussion des membres du conseil à ce sujet;

En conséquence, il est proposé par le conseiller, M. Sylvain Marcoux, appuyé par la conseillère, Mme Nancy Letendre, et résolu de nommer officiellement le Parc Jean-Yves Joyal et de mandater une entreprise afin de procéder à la confection d'un affichage nominatif. Un croquis de l'enseigne suggérée sera montrée à Mme Riopel et sa famille pour approbation.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

(2015-07-1483)

20. Présentation et approbation des comptes à payer

La directrice générale et secrétaire-trésorière dépose à cette séance du conseil la liste des comptes à payer, savoir :

DÉPENSES AUTORISÉES EN VERTU DU RÈGLEMENT # 485-14 SUR LA DÉLÉGATION

DE POUVOIR

Agrilait Coopérative	Achat de vis à bois - herbicide - rallonge	113,38 \$
Bell Mobilité	Cellulaires directeur SSI, inspecteur et adjoint en voirie	101,45 \$
Financière Banque Nationale	Intérêts dus règlement emprunt 277-97 & 289-98	3 135,20 \$
Hydro-Québec	Électricité - compteur télémétrique	155,74 \$
Hydro-Québec	Électricité - luminaires de rues	1 010,84 \$
Info Page	Pagelettes des pompiers pour SSI	119,86 \$
Les Réseaux de l'Alliance	Location modem Internet pour bureau municipal	112,91 \$
SélectCom	Système téléphonique pour bureau municipal	255,12 \$
Visa Desjardins	Direction - achat de timbres - lettre recommandée	597,88 \$
Visa Desjardins	Inspecteur voirie, peinture, bacs, quincaillerie, contre-plaqué	1 056,47 \$
Total des dépenses autorisées:		6 658,85 \$

SALAIRES NETS PAYÉS EN JUIN 2015

Élus municipaux	rémunération & allocation dépenses pour juin 2015	2 595,05 \$
Employé cadre	Salaires pour le mois de juin 2015	2 804,36 \$
Employés	Salaires pour le mois de juin 2015	13 985,05 \$
		19 384,46 \$

DÉPENSES AUTORISÉES ET APPROUVÉES PAR RÉSOLUTION PAR LE PRÉSENT CONSEIL:

9157-0424 Québec Inc.	5 heures de pelle passer fil électrique au garage au Sanctuaire	431,16 \$
Calco	25038 litres d'abat poussière	5 138,55 \$
Agrilait Coopérative	Achat d'une génératrice à essence pour services municipaux	517,37 \$
Carrières PCM	Pierre 0-3/4 pour les routes à graveler	10 015,87 \$
Chala Mode	Poser un œillet sur la bannière Fête de la St-Jean	28,74 \$
Concept FST	Préparation, frais d'analyses, gestion - amiante salle (CSST)	1 790,44 \$
Crédit-Bail CLÉ	Location tracteur New-Holland pour travaux municipaux	957,71 \$
Excavation J. Mélançon	Transport & étendre pierres concassées routes gravelées	7 007,61 \$
Germain Blanchard Ltée	Graveler les routes pour l'abat poussière	1 883,29 \$
Jambette Inc.	Modules d'entraînement, balançoire, aménag. parc public	24 587,40 \$
Jocelyn Trinque Électrique	Temps et matériaux système électrique garage au Sanctuaire	2 989,35 \$
Les Entreprises A. Bélnager	1er fauchage des abords - disque 2 largeurs	5 547,54 \$
Martech	Signalisation pour les sentiers au Sanctuaire	4 461,61 \$
Organisatrice (La Ballounerie)	Ballons dans le cadre de la Fête de la St-Jean	138,55 \$
Paysages et Jardins B.G.	Fourniture & livraison paillis sur nouveau parc public	2 998,55 \$
Production Fous de la Scène	Service d'animation, musique, chapiteau - Fête de la St-Jean	5 788,99 \$
Production Fous de la Scène	Denrées, ajustement chapiteau, feux d'artifice, musique	563,38 \$
Productions Royal Pyrotechnie	Feux d'artifice pour la Fête de la St-Jean	2 069,55 \$
R.G.M.R. Bas St-François	Transport & cueillette ordures ménagères - juillet 2015	1 727,00 \$
R.G.M.R. Bas St-François	Transport & cueillette recyclage - juillet 2015	712,36 \$
SCU	Rédaction projet règlement retirer usage dans zone P1	280,25 \$
SOCAN	Licences pour artistes - Fête de la St-Jean	44,84 \$
Société Saint-Jean-Baptiste	Matériel pour la Fête nationale	128,50 \$
Vallières Asphalte	Rép. entrées caserne & rue Lionel, resurfaçage route Tessier	15 924,04 \$
Ville de Drummondville	Traitement biologique des mouches noires	4 839,58 \$
		100 141,07 \$

DÉPENSES À APPROUVER PAR LE CONSEIL DU 7 JUILLET 2015:

ADTEX enr.	Mise à jour du site Web municipal - mai 2015	40,24 \$
A.D.M.Q.	Guide de gestion des documents municipaux	91,93 \$
Agence Revenu Canada	DAS à payer pour avril 2015	2 260,34 \$
Agrilait	Bois traité pour réparation des sentiers	3 238,39 \$
Agrilait	Sceau, balai, vis à bois et chaux, lignage terrain de balle	196,54 \$
Alain Carrier inc. Paysagiste	6 sacs de grains Herbionik germination rapide	474,97 \$
Ass. Chefs Sécurité incendie	Cotisation annuelle - directeur du SSI	272,49 \$
Blanchard & Fils Inc.	Disposition d'un matelas double	17,25 \$
BuroPro	Appareil pour étiquettes - Service incendie	50,22 \$
Camions Freightliner	Remplacer l'alarme pour basse pression frein à air	38,37 \$
CMP Mayer inc,	Achat d'un bunker pour pompier du SSI	1 644,14 \$
CMP Mayer inc,	Achat de vêtements pour les pompiers du SSI	1 379,70 \$
Équip. Sanitaire Drummond	Nettoyants, sacs, papier hyg. - salle & centre sportif	166,48 \$
Équip. récréatifs Jambette	Achat de modules et installation pour le Parc Jean-Yves Joyal	24 587,40 \$
Fréchette, Luc	Location du garage au 1955, boul. St-Joseph Ouest - juin 2015	550,00 \$
Garage Eric Bonin	Vidange d'huile pour le camion voirie	54,76 \$
Guy St-Michel	Montage pour le journal Entre Nous et Vous	478,58 \$

Laboratoires SM	Analyse d'eau potable complète	132,56 \$
Laboratoires SM	Analyses des Trihalométhanes	108,64 \$
Les Pétroles Therrien	Diesel pour tracteur de la voirie	49,60 \$
Les Pétroles Therrien	Essence pour tracteur pelouse et camion voirie	185,84 \$
Les Pétroles Therrien	Essence pour tracteur pelouse et camion voirie	151,27 \$
Les Pétroles Therrien	Essence pour camions du Service incendie	92,35 \$
Location R. Morin	Génératrice à essence pour Service incendie	626,61 \$
Location R. Morin	Perceuse, mèche et génératrice - balises	55,14 \$
Location R. Morin	Location d'une clôture et achat d'un porte lime	89,35 \$
Location R. Morin	Machine à filets pour bonhomme à eau rue Jean-Yves	25,06 \$
Loisirs St-Majorique	Remboursement partie non-résident activités de loisir	416,40 \$
Machinerie Boisvert	Réparer coupe-bordure	109,23 \$
Mégaburo Inc.	1403 copies couleurs & 4139 copies N/B journal local et stylos	272,68 \$
MRC de Drummond	Quote-part pour juillet 2015	5 022,56 \$
MRC de Drummond	Gestion et travaux du cours d'eau Pierre-Février, branche 13	282,75 \$
MRC de Drummond	Élimination des déchets de mai (54,43 t.m.)	3 380,13 \$
MRC de Drummond	Cueillette sélective de mai (8,52 t.m.)	259,86 \$
Mun. St-Germain	Entraide pour alarme au 666, rue Carmelle	483,99 \$
Pinard, Gilles	Effectuer les analyses d'eau pour juin 2014	250,00 \$
Pneus Bélisle	Réparer pneu pour le camion du Service incendie	202,36 \$
Portes de Garage Hi-Tech	Réparer bouton "open" "close" "stop" de la caserne du SSI	139,69 \$
Réno Dépôt	Quincaillerie pour Sanctuaire, voirie, salle, bureau	251,30 \$
Réno Dépôt	Fil coupe-bordure, secateur, pinceaux, teinture, attaches câble	124,38 \$
Réno Dépôt	Matériel pour Fête St-Jean, voirie et garage au Sanctuaire	76,18 \$
Réno Dépôt	Matériel pour cabanon et cantine	46,01 \$
Réno Dépôt	Matériel pour centre sportif et caserne des pompiers	54,10 \$
Réno-dépôt	Appareil de burinage pour les équipements municipaux	40,19 \$
Revenu Québec	DAS à payer pour avril 2015	5 425,19 \$
Sciage Béton Drummond	Réparation ponceau rue Jean-Yves et couper asphalte	287,44 \$
Service incendie	Remboursement location bureau - chef pompier	170,00 \$
Service incendie	Remboursement de dépenses - 2 officiers du SSI	85,00 \$
Service incendie	Remboursement repas formation pompier	8,56 \$
Therrien Couture, avocats	Honoraires dossier Énergie Valéro	74,16 \$
Therrien Couture, avocats	Honoraires différents dossiers du 09-04-2015 au 10-06-2015	2 061,73 \$
Thibault & Associés	Inspection Freightliner - changement d'huile - graissage	799,08 \$
Ville de Drummondville	Coût de l'eau potable de l'année 2014	27 287,00 \$
Total des dépenses à approuver et autorisées par le conseil:		84 668,19 \$

GRAND TOTAL DES DÉPENSES AU 7 JUILLET 2015: 210 852,57 \$

En conséquence, il est proposé par le conseiller, M. Sylvain Marcoux, appuyé par le conseiller, M. Marcel Sinclair, et résolu à l'unanimité des membres présents d'approuver la présente liste des comptes à payer au 7 juillet 2015 et d'autoriser la directrice générale et secrétaire-trésorière, à en effectuer le paiement.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

21. Varia

(2015-07-1484)

21. a) Point d'information : Nouveau site Web de la municipalité

La conseillère, Mme Nancy Letendre, demande un suivi du nouveau site Web de la municipalité. Il manque la description de deux membres du conseil en ce moment. La plupart des textes sont prêts. Le dossier suit son cours avec la compagnie Koolie.

22. Correspondance

- Ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du Territoire : Dépôt d'un montant de 4 174 \$ pour une compensation tenant lieu de taxes
- Ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du Territoire : Projet refusé sur le Programme d'infrastructures Québec-Municipalités (PIQM) pour l'agrandissement des bureaux municipaux

- Hydro-Québec : Réception d'une subvention au montant de 5 543,34 \$ pour l'installation de luminaires routiers au DEL sur le *Programme de soutien aux projets d'efficacité énergétique*
- CPTAQ : Orientation préliminaire pour le lot 4 433 082 situé sur le boulevard St-Joseph Ouest – refusée
- CPTAQ : Orientation préliminaire pour le lot 4 435 227 situé sur le chemin du Golf – acceptée

23. Période de questions

Les personnes présentes sont invitées par M. le maire, Robert Boucher, à poser leurs questions et celles-ci portent sur les items suivants :

Début de la période: 19h49

- Résultats du registre référendaire
- Explications données aux citoyens sur la procédure d'un registre
- Travaux à l'intersection de la rue Jean-Yves et du chemin du Sanctuaire
- Explication données aux citoyens sur la procédure d'un règlement d'emprunt
- Dossier CPTAQ refusé – sur boulevard St-Joseph
- Demande d'un citoyen résidant sur la rue Lyne pour le nettoyage d'un fossé de chemin pour l'écoulement des eaux pluviales
- Commentaires d'un citoyen concernant les balises installées sur le chemin du Sanctuaire
- Nouveau parc public – futurs aménagements
- Travaux de nettoyage sur la rue Carmelle

Fin de la période : 20h11

24. Levée de l'assemblée

Tous les points à l'ordre du jour ayant été épurés.

Il est proposé par le conseiller, M. Joël Jutras de lever l'assemblée à **20 heures et 12 minutes**.

Robert Boucher
Maire

Hélène Ruel
Secrétaire-trésorière

Le maire, M. Robert Boucher, par la signature de ce procès-verbal, est en accord avec toutes les résolutions et décide de ne pas exercer son droit de veto.

Certificat de crédits

Je, soussignée, directrice générale et secrétaire-trésorière, certifie par les présentes, qu'il y a les crédits suffisants pour les dépenses autorisées durant la présente séance.

Hélène Ruel
Secrétaire-trésorière